



Mairie - 10 Place de l'Eglise
45630 BEAULIEU-SUR-LOIRE

☎ 02.38.35.80.48
✉ mairie@beaulieu-sur-loire.fr
www.beaulieu-sur-loire.fr



Commune de Beaulieu-sur-Loire

Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le vingt novembre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire à la salle des fêtes en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents : HECQUET Jacky, JACQUIER Hervé, BERTRAND Isabelle, LECLERCQ Marie-Christine, GAUCHER Claude, BONNEFONT Francis, LEYOUR Martial, LAURENT Martine, BROUSSIN Patricia, LEMAIRE Christiane, BRETON Nelly, RAGU Guillaume.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : DELSARTE Séverine, DESCHAMPS Céline

Absents : CHAILLOUX Marie-Laure, COZETTE Laetitia, SIGNORET Yannick

Monsieur Guillaume RAGU a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation	
14 novembre 2025	
Date d'affichage	
17 novembre 2025	
Nombre de Conseillers	
En exercice	17
Présents	12
Votants	14

Objet : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – Association « Les Randonneurs Ligériens »

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention exceptionnelle faite par l'Association Les Randonneurs Ligériens.

L'association informe la commune qu'elle doit faire face à des dépenses imprévues suite à des projets à venir.

Dans ce cadre et afin de compenser la situation financière, l'association Les Randonneurs Ligériens sollicite la commune de Beaulieu-sur-Loire pour une subvention exceptionnelle de 300 €.

OUI cet exposé et après examen, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

✎ **Décide** d'attribuer la subvention exceptionnelle de 300 euros à l'Association Les Randonneurs Ligériens.

✎ **Précise** que la dépense correspondante sera imputée au Compte 657 du budget 2025.

Le secrétaire de séance,
Guillaume RAGU

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jacky HECQUET

